

Cerclage cervical de rattrapage

Marquis M. A. Okon, MD, FRCSC

Amherst, Nouvelle-Écosse

La patiente (une femme de 25 ans qui en était à sa deuxième grossesse) a été examinée à la 20^e semaine de gestation, à la suite d'une échographie ayant indiqué une protrusion en forme de sablier des membranes dans le vagin, au travers d'un col dilaté (Figures 1 et 2). La première grossesse de la patiente s'était soldée par l'accouchement par forceps d'un nourrisson de 3 900 g à terme. La patiente avait ressenti de la pression dans le vagin et avait connu un certain écoulement vaginal pendant deux jours, mais n'avait ressenti aucune douleur. L'examen au spéculum a révélé la présence de membranes intactes se prolongeant jusqu'à près de 2 cm au-dessus de l'anneau hyménal.

À la suite d'une discussion sur les options de prise en charge, il a été décidé de tenter un cerclage de rattrapage. Ce cerclage a été effectué au moyen d'une suture de Mersilène.

Lorsque l'on a constaté que ce premier cerclage n'avait pas permis de réduire adéquatement la dilatation cervicale, une deuxième suture (utilisant du Prolène numéro 1) a été positionnée au-dessus de la première.

La patiente s'est vu administrer des antibiotiques et de la nifédipine, et est demeurée alitée pendant 72 heures. L'échographie de suivi a révélé une longueur cervicale de 3 cm. La patiente est demeurée alitée à la maison jusqu'à la 37^e semaine de gestation, moment auquel les sutures ont été retirées. Elle a accouché, 36 heures plus tard, d'un nourrisson en santé de 2 800 g.

La patiente a consenti à la publication de ces images.

J Obstet Gynaecol Can, vol. 29, n° 11, 2007, p. 874

Figure 1



Figure 2

